

CERTIFICAT DE FINANCEMENT

(renseignements à fournir par l'entreprise qui réalise le programme d'investissement)

La **société Promotrice**, (N°TAHITI -
 N°RC :), dont le siège social est situé à
 représentée légalement par M (2) , agissant en qualité de
 , certifie que M (3)
 (N°TAHITI : - N°RC), dont le siège social est situé à
 par M , agissant en qualité de , a participé au
 financement de son programme d'investissement agréé au dispositif du régime des investissements
 directs/ indirects par arrêté n° / CM du , selon les modalités suivantes :

Montant du financement (4)		En F CFP
A.	Quote-part de la base d'investissement agréée de la société Investisseuse (5)	
B.	Taux du crédit d'impôt applicable à la quote-part de base d'investissement agréée	
C.	Montant de crédit d'impôt applicable à la quote-part de base d'investissement agréée	= A. x B.
D.	Taux de rétrocession minimum (à cocher)	<input type="checkbox"/> 60% <input type="checkbox"/> 75%
E.	Montant de rétrocession minimum	= C. x D.
F.	Montant effectif du financement apporté (à cocher) <input type="checkbox"/> = (A.) si le taux de rétrocession = 60% <input type="checkbox"/> = (E.) si le taux de rétrocession = 75%	

Nature du financement (4)		En F CFP
Souscriptions en numéraire d'actions ou de parts sociales		
Montant de la souscription		
Nombre de parts sociales souscrites		
Valeur nominale des parts		
Date de libération du capital		
Souscriptions en numéraire par voie d'incorporation au capital des sommes laissées en compte courant d'associés		
Montant des sommes incorporées		
Nombre de parts ou actions attribuées		
Date de libération		
Apports en comptes courants non rémunérés		
Montant de l'apport		
Date du versement effectif des fonds		
Souscription au capital par apport de terrain affecté à la réalisation du programme dans la limite de l'évaluation du directeur des affaires foncières		
Montant de l'évaluation du directeur des affaires foncières		
Montant de l'apport		
Nombre de parts sociales acquises		
Valeur nominale des parts		
Date de signature de l'acte transférant la propriété		

Fait à , le

Signature et qualité du représentant de la société,

Certification et signature

de l'expert-comptable ou du comptable (6)

DEMANDE D'IMPUTATION DE CREDIT D'IMPOT

(à présenter au titre de la première année d'imputation / renseignements à fournir par l'investisseur)

Je, soussigné(e) M (2) agissant en qualité de (N°TAHITI -
 N° RC) Adresse : déclare avoir participé le
 au financement du programme identifié ci-dessus pour un montant de financement effectif
 de francs CFP (cf. ligne F.). Ce financement effectif donne lieu à un crédit d'impôt
 d'un montant de F CFP (cf. ligne C.) dont je sollicite l'imputation dans les conditions fixées par
 l'article LP.918-2 du code des impôts.
 atteste sur l'honneur être à jour de l'ensemble de mes obligations déclaratives.
 produit, jointe à la présente, la convention de financement du .prévue à l'article LP 916-31
 du code des impôts.
 produit, jointe à la présente, l'attestation de financement.

Fait à , le

Signature et qualité du représentant de la société ,

(1) Lorsque le financement est effectué directement par l'investisseur au sens de l'article LP 916-2

(2) Monsieur ou Madame ou la société

(3) Qualité du signataire, raison et dénomination sociales de la société représentée à préciser lorsque l'investisseur est une société

(4) Cocher et renseigner les rubriques utiles

(5) Le financement confère à l'investisseur une quote-part de la base d'investissement agréée (article 916-1-4è alinéa)

(6) Article LP 916-31 : « l'attestation de financement doit être certifiée par l'expert-comptable ou le comptable de l'entreprise qui réalise le programme d'investissement ».

« Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel. »